MODE D'EMPLOI

Pour déposer votre demande de subvention pour votre association, collectivité ou entreprise, vous devez faire une demande en ligne sur le site dédié et sécurisé suivant

https://cd77.relation-usagers.fr/



Connectez-vous au compte que vous avez créé pour vos demandes de subventions antérieures en cliquant sur le bouton « Se connecter ».

OU

Créez votre compte en cliquant sur le bouton « Créer un compte ».



2

Après création de votre compte,
vous recevez par mail un lien
d'activation sur lequel vous devez cliquer
pour activer votre compte.
Vous êtes connecté.



Si l'activation de votre compte pose problème, merci d'appeler au 01 64 19 25 64 ou 01 64 14 77 77.

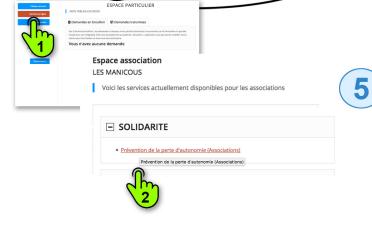
3

Association et entreprise, vous devez créer votre entité. Collectivité, vous devez le rattachement à l'entité déjà existante. Une fois le rattachement effectué, cliquez sur l'onglet « Mon compte » et cliquez sur le nom de votre collectivité.



Faites votre demande de subvention en cliquant sur le bouton « Créer une demande ». Pour cela, déroulez la catégorie « Solidarité » et cliquez sur

« Prévention de la perte d'autonomie ».



MON COMPTE

Avec votre compte, gérez en toute tranquillité toutes vos demandes

Associations

Actuellement, vous gérez la roy

FOOT CLUB MELUNAS

POSSON DA ARIL

COMPTE POPT COMPTE

ENTENTE PONGISTE DE LE

Créer une association

Un formulaire à remplir apparait alors.
Celui-ci est composé de 4 ou 5 étapes (association).
Une fois les étapes du formulaire renseignées,
cliquez sur le bouton « Envoyer la demande ».
Votre demande a alors bien été envoyée pour traitement.
Votre tableau de bord indique maintenant la création de
votre demande à l'état « Reçue DGAS ».